Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses :

soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 6

Artikel: La chambre du malade

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555837

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

miers jours furent employés à mettre de sordides locaux en état de recevoir des blessés et des malades. Les combats autour de Janina et les tentatives répétées pour s'emparer de cette place ayant occasionné une grande affluence de blessés, l'ambulance, pour se rapprocher de Janina, se transporta à Philippias. Elle ne tarda pas à devenir la principale ambulance militaire d'Epire. Tous les cas graves lui étaient dévolus, elle eut à passer par des périodes d'activité intense, où l'on opérait pendant vingt-quatre et même quarante-trois heures consécutives. Et quelles opérations! Trépanations, laparotomies, ouverture de la colonne vertébrale, sans compter les amputations, extractions de projectiles, sutures et ligatures.

Le D^r Porte avait le domaine des yeux, le D^r Flournoy celui de la réception des blessés, etc. Et, en plus des blessés, des malades: entérites, typhoïdes, méningites cérébro-spinales. Puis la vermine, compagnon habituel des troupes en campagne. L'ambulance Vaud-Genève ne tarda pas à acquérir une réputation bien établie.

Le D^r Alb. Reverdin s'est montré digne du nom qu'il porte, illustré déjà par son père et par son oncle, et il a fait honneur à son maître, M. le professeur César Roux. Les témoignages de reconnaissance pour tant de services rendus n'ont pas manqué. Les tristes et belles obsèques du sergent Renaud, mort au champ d'honneur, ont montré que les Grecs ne sont point ingrats. Un acte officiel du gouvernement grec, signé par le ministre Venizelos, exprime les chaleureux remerciements de la Grèce à l'ambulance Vaud-Genève, à son chef et à ses collaborateurs et collaboratrices de tout rang et à tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont procuré les moyens d'accomplir sa tâche.

M. Reverdin a rapporté, entre autres, une riche collection de photographies, qui lui permettront, nous l'espérons vivement, de donner plus tard une conférence sur sa mission avec de très belles projections. Les nombreuses observations que M. Reverdin a eu l'occasion de faire seront hautement appréciées par tous ceux que la chirurgie de guerre intéresse. Ses expériences seront d'un précieux enseignement pour la Croix-Rouge, soit pour le choix et l'instruction de son personnel, soit pour la réunion d'un matériel toujours plus pratique et sur lequel on puisse compter.

Comité de la Section genevoise de la Croix-Rouge.



La chambre du malade

Il est important de donner au malade le meilleur air respirable. Les poussières, les produits toxiques, déchets de la combustion du charbon ou du bois dans les appareils de chauffage, l'acide carbonique exhalé par le malade et les personnes qui le soignent, viendront altérer continuellement la pureté de l'air de la chambre. L'aération journalière de celle-ci sera sans doute le meilleur moyen de purifier l'air; cependant, en hiver surtout, il importe de limiter le nombre de minutes durant lesquelles on laisse rentrer, à « fenêtres ouvertes », l'air extérieur.

Si le malade est atteint d'une affection des voies pulmonaires, il faut prendre les

plus grandes précautions contre les refroidissements de l'atmosphère de la chambre.

L'aération doit donc se compléter par la ventilation, c'est-à-dire par un ceurant réciproque constant d'échange d'air entre l'extérieur et l'intérieur. Les carreaux perforés de trous, les doubles vitres qui s'ouvrent l'une en bas, l'autre en haut, les sorties d'air situées vers le plafond sont les principaux moyens de ventilation.

Il faut bannir tous les ventilateurs, même en été, dont les ailettes tournantes soulèvent trop de poussières.

En ce qui concerne le chauffage, le bois est naturellement le combustible le plus indiqué pour la chambre du malade, car il donne le moins de produits volatils toxiques. Le chauffage central à basse pression lui est encore supérieur, mais on ne le rencontre pas, malheureusement, dans toutes les maisons.

Pour enlever la poussière, on ne se servira pas d'un balai, mais d'un linge humide. Si les tapis sont impossibles à enlever, un appareil aspirateur de la poussière s'impose même parfois.

Une autre condition de la bonté de l'air respirable, c'est sa légère humidité. Le chauffage rend l'air trop sec. Aussi conseille-t-on de placer toujours sur les fourneaux une casserole d'eau, qui peut être portée à l'ébullition par la chaleur du foyer.

En été, on remédie à la sécheresse de l'air en mettant devant la fenêtre, exposé aux rayons solaires, un linge trempé au préalable dans de l'eau, un grand drap par exemple. On peut encore faire dans la chambre des vaporisations avec de l'eau contenant une cuillerée à café de teinture d'eucalyptus ou bien de teinture de benjoin pour un quart de litre.

Certains médecins sont également partisans d'une désinfection de la chambre, tous les 3 ou 4 jours, par la pulvérisation d'essence de térébenthine ou d'essence de pin, à raison d'une cuillerée à café par verre d'eau.

Pour bien nettoyer la chambre d'un malade, il est utile toujours, lorsque l'appartement s'y prête, de porter chaque jour le malade dans une chambre voisine, préparée à l'avance, et dont le lit aura été auparayant réchauffé.

Cependant la gravité de l'état du malade peut s'opposer parfois même à un transport rapide et peu éloigné entre deux chambres.

La place du lit dans la chambre du malade est encore un autre élément de l'hygiène de celle-ci. En général, le lit sera placé au milieu de la chambre, assez loin du mur, de la fenêtre, ou des portes, afin d'éviter l'humidité ou les courants d'air.

Le lit de « milieu » sera accessible de tous côtés et facilitera les soins.

Près du lit sera placée une table portant les objets les plus importants: verre, bouteilles, pot à tisanes, plusieurs cuillers. Un crachoir et un bassin seront placés sous le lit. Enfin un encrier et du papier sont toujours utiles pour le médecin.

Cette chambre de malade étant alors supposée remplir les meilleures conditions hygiéniques, il est encore un autre conseil qu'il ne faut se lasser de répéter: la nécessité de ne laisser entrer dans cette chambre que le nombre de personnes strictement nécessaires pour les soins du malade.

Toutes les visites, même celles des parents et des trop nombreux amis, seront absolument défendues. Apportant avec leurs vêtements de la poussière, avec leurs souliers de la boue, gênant les soins, éloignant le calme nécessaire, troublant et le malade et ceux qui le gardent, les visites sont les ennemis les plus redoutables pour un malade et pour sa chambre qu'ils rendent malpropres.

Il ne faut pas oublier non plus que la réunion d'un trop grand nombre de personnes dans un espace confiné altèrent l'air de cet espace, vole un nombre de mètres cubes qui appartient au maladé! C'est contre ce grand danger que je désire prévenir les membres de la famille et les gardes-malades.

(Journal de la Santé.)



ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES

DÉLÉGUÉS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE LA CROIX-ROUGE

Samedi et dimanche 21 et 22 juin 1913

à APPENZELL

PROGRAMME:

Samedi 21 juin:

Dès 5 heures: Remise des cartes de fête au Bureau de renseignements de la rue de la Gare.

Dimanche 22 juin:

Dès 7¹/₄ heures du matin: Remise des cartes de vote à l'entrée de la salle.

8 heures précises: Assemblée des délégués dans l'Ancienne salle du Conseil.

TRACTANDA:

- 1º Liste de présence des délégués.
- 2° Procès-verbal.
- 3° Rapport annuel de 1912.
- 4º Comptes de l'exercice de 1912.
- 5° Budget de 1914. Communication sur l'état financier de la Société.
- 6° «Les secours de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes de la guerre des Balkans», par M. le D^r C. Ischer.
- 7° Rapport sur la revision des statuts.
- 8º Désignation des sections de contrôle pour les comptes de 1913.
- 9° Fixation de l'endroit de la prochaine assemblée.

Midi précises: Banquet à l'hôtel du Brochet.

>-{\$}}~c